



AVIS DE COURSE

Larmor Plage - Belon - Larmor Plage Trophée Pierre et Malcy Dubois Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

REGLES

La compétition sera régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2025/2028 - FFV - World Sailing
- La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.

ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux yachts jaugés OSIRIS et JAUGE CLASSIQUE HANDICAP.

Documents nécessaires à l'inscription :

- Licence FFV (avec autorisation parentale pour les équipiers mineurs)

Pour les concurrents étrangers :

- Un justificatif d'appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
- Un justificatif d'assurance en responsabilité civile à hauteur de deux millions d'euros.

INSCRIPTION

Les inscriptions (et paiements) seront ouvertes **en ligne** sur le site internet de la SNL **snl.bzh** , rubrique Calendrier 2026, Trophée Pierre et Malcy Dubois jusqu'au vendredi 11 sept. 18 h ou de 18h00' à 19h30 les vendredi 4 et 11 septembre au club-house de la Société Nautique de Larmor-Plage, rue de la Frégate.

COMMUNICATION

Avant les procédures, pendant les courses, comme le soir et le matin dans le port de Belon, toutes les communications auront lieu sur le canal **VHF 72**.

DROITS À PAYER

Classes	Droits d'inscription
JCH - OSIRIS	40 €

PROGRAMME

Samedi 12 septembre : Premier signal d'avertissement : 11h00'

Dimanche 13 septembre : Premier signal d'avertissement 9h30'

Remise des prix et apéritif à la SNL à partir de 17h00'

En cas de mauvais temps un parcours côtier alternatif pourra être donné dans les Coureaux de Groix.

LIEU

Samedi 12 septembre :

Zone de départ entre le clocher de Notre-Dame de Larmor et les bouées latérales *Toulbars* et *l'Ecrevisse*.

Dimanche 13 septembre :

Zone de départ à l'embouchure de l'Aven et de la Belon dans l'est de Port-Manech

SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour la ou les deux classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

CLASSEMENT

- Deux classements seront établis : l'un pour les yachts de la Jauge Classique Handicap et un autre pour les yachts de la jauge OSIRIS
- Une course sera nécessaire pour valider la compétition.

DROIT À L'IMAGE

En participant à cette compétition, les concurrents et leurs représentants légaux autorisent la SNL, la Fédération Française de Voile et leurs sponsors, à utiliser gracieusement les images, pour tout usage lié à la promotion de leurs activités.

ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît les risques inhérents à la pratique de la Voile.

HORAIRES DES MAREES :

Riec sur Bélon samedi 12 Septembre

BM 12h18' - 0,68 m / PM 18h22' - 5,23 m (Coeff. 101)

A Riec-sur-Belon le dimanche 13 septembre :

PM 6h41' - 5,04 m / BM 12h56' - 0,74 m (Coeff. 100)

